



# **BREVET PROFESSIONNEL :** **Spécialité « Animateur »** **Mention : Loisirs Tous publics** **Du Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire** **Et du Sport (Diplôme d'Etat de niveau IV)**

## ◎ **ADMISSION**

- ° Etre titulaire soit du :
  - Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation (BAFA).
  - Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction (BAFD).
  - Brevet d'Aptitude Professionnel d'Assistant Animateur Technicien ( BAPAAT).
  - CQP animateur périscolaire
  - CP JEPS AAVQ
  - Tout diplôme de niveau IV ou supérieur.
- ° Justifier d'une expérience professionnelle de 200h minimum en animation : salarié ou bénévole (450h recommandées)
- ° Etre titulaire soit du PSC1 de l'AFPS, du PSE1, du PSE2 de l'AFGSU, du certificat SST .

## ◎ **CONDITIONS D'ENTREE EN FORMATION**

- ° Entretien de motivation avec pour support un dossier de candidature complété au préalable.
- ° Test écrit (étude de cas) et culture générale.
- ° Les tarifs seront donnés lors des renseignements.

## ◎ **OBJECTIFS**

- ° Etre capable de diriger une structure d'accueil de loisirs et d'hébergement, de gérer une équipe et un budget.
- ° Etre acteur du développement de la structure en relation avec le contexte social et politique du territoire.
- ° Elaborer et conduire des projets adaptés à différents publics.
- ° Participer à la gestion de la structure.

## ◎ **METIER PREPARE**

Le BP JEPS LTP permet de devenir animateur tout public et Directeur d'Accueil Collectif de Mineurs

## ◎ **LES POINTS FORTS**

- ° Un parcours de formation personnalisé.
- ° Un suivi individualisé.

**Maison Familiale Rurale MONTBRISON**

31, Avenue d'Allard - 42600 Montbrison - Tél. 04 77 58 19 22 - Fax 04 77 58 73 90

E-mail : [mfr.montbrison@mfr.asso.fr](mailto:mfr.montbrison@mfr.asso.fr) - Web : [mfr-montbrison.fr](http://mfr-montbrison.fr)

**RÉUSSIR**  
autrement



## ORGANISATION DE LA FORMATION

° Formation modulaire validée par 4 UC ( Unités Capitaliables) réparties sur les 2 ans en centre de formation et en entreprise.

### EN CENTRE DE FORMATION :

° **UC 1** : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

° **UC 2** : Mettre en œuvre un projet s'inscrivant dans le projet de la structure

° **UC 3** : Conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'Accueil Collectif de Mineurs ( ACM)

° **UC 4** : Mobiliser les démarches d'éducation populaire Pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « loisirs tous publics »

### EN ENTREPRISE

° *Conception de projets d'animation sociale*

° *Encadrement de groupes dans le cadre de ces projets.*

° *Participation à la mise en œuvre de partenariats locaux*

° *Direction de séjours de loisirs*

**Formation sur 2 ans en partenariat avec la MFR de St Laurent de Chamousset (69)**

## STATUTS

° Salarié d'une entreprise sous différents types de contrats :

- Contrat d'apprentissage.
- Contrat de professionnalisation.
- Contrat Individuel de Formation
- Formation en cours d'emploi.

° Demandeur d'emploi en formation (Rémunération déterminée par les critères du contrat)

**Possibilité de formation modulaire en parcours partiel**

## RESULTATS A L'EXAMEN

Session	2019	2018	2017
BP LTP	75 %	36.4 %	69.2 %

## DEVENIR DES DIPLOMES ( jeunes sortis en Juin 2019)

Emploi	Congé parental
87.5 %	12.5%

Pour plus d'informations : [www.mfr-montbrison.fr](http://www.mfr-montbrison.fr)